

Bulletin d'inscription



Concours Des maisons et jardins fleuris 2019

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

97429..... Petite-Île.....

Tél domicile..... Portable.....

Adresse internet.....

Catégorie jardins ☐

Catégorie espaces publics sur voirie ☐

Je demande mon inscription à la catégorie cochée.

Dans le cadre de la nouvelle valorisation des critères d'évaluation liés au développement durable, je déclare :

- ☐ Recycler la totalité ou une partie des déchets verts produits par mon jardin par compostage, paillis, tonte « mulching »...
- ☐ Observer une gestion raisonnée de la ressource en eau (récupération d'eau de pluie, arrosage localisé, plantation de végétaux peu gourmands en eau...)
- ☐ Ne faire usage d'aucun pesticide dans mon jardin et éviter les engrais chimiques.
- ☐ Favoriser la biodiversité par l'utilisation de plantes mellifères ou fournissant nourriture et abri pour la faune, mise en place de nichoirs, abris,...

Signature

A retourner au : Mairie de Petite-Île accueil téléphonique
1^{er} étage (Mme Carolé Lauret)

192, Rue Mahé de Labourdonnais 97429 Petite-Île

Inscription du 15 au 31 août 2019



Concours
**Maisons
et jardins
fleuris**

Renseignements
www.petite-ile.re / 0693 40 77 03
Ville de Petite-île officiel



*M*adame, *M*onsieur,

C'est avec plaisir que je vous adresse le bulletin d'inscription de l'édition 2019 du concours municipal des » Maisons et Jardins Fleuris » Vous aimez jardiner, votre jardin est aussi votre passion...

Participez au concours des Maisons & Jardins fleuris. Avec ce concours, la ville de Petite-Île met en valeur vos jardins et encourage votre participation au fleurissement et à l'embellissement de la ville et c'est aussi pour les habitants le gage de vivre dans un cadre de vie privilégié. Tous vous faites preuve de créativité, d'initiative, d'enthousiasme, de sensibilité aux pratiques durables et de persévérance dans votre démarche individuelle.

Collectivement vous concourez à faire de Petite-Île une ville fleurie et des lieux toujours plus accueillants touristiquement. Que chacun d'entre vous trouve dans ce concours une occasion de valoriser sa créativité, de partager sa passion, et à travers les prix qui seront remis, la juste et belle récompense de votre engagement.

Pour participer, remplissez le bulletin de participation avant le 31 août 2019 et retournez-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Ensemble, participons à la qualité de notre cadre de vie !

Bien à vous,

Le Maire

Je, tu, il ou elle...
Ensemble, rendons Petite-Île plus belle !

Les inscriptions du concours Maisons et Jardins Fleuris sont ouvertes !

Tous les ans, le concours Maisons et Jardins Fleuris récompense les plus belles maisons et jardins de la commune. Les inscriptions sont prises en Mairie, au Secrétariat du 15 juillet au 31 août 2019.

Ouvert gratuitement aux habitants de la commune, il est divisé en deux catégories :

- Les maisons et jardins
- Petits espaces de la voie publique

Le passage du jury se fera le **14 septembre 2019** dans la matinée. Les personnes ayant obtenu le premier prix en 2018 peuvent s'inscrire cette année mais seront Hors Concours.

De plus amples précisions vous seront fournies lors de votre inscription en Mairie. Toutes les personnes participantes au concours et retenues par le jury seront récompensées et invitées à la cérémonie de remise de prix qui se fera le 21 septembre à Piton des Goyaves dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Plus d'informations au **0693 40 77 03**